

GRILLE DE SÉLECTION LEADER 2023 - 2027, SUD DE L'AISNE

Fiche-Action 4 : "Soutien à la transition énergétique et à la préservation des ressources naturelles par la voie de la sobriété "

Date :

NOMS et Prénoms :

Intitulé du projet :
N° de dossier :
Porteur de projet :

Question préliminaire : le projet répond à la stratégie locale de développement ? ☐ OUI ☐ NON → éliminatoire

CRITÈRES COMMUNS		
CATÉGORIE	CRITÈRES	NOTE
Cohérence avec la stratégie LEADER	0 pt : Le projet reprend 1 objectif stratégique et opérationnel et 2 effets attendus	/ 5
	2 pt : Le projet reprend plusieurs objectifs stratégiques et/ou opérationnels et effets attendus issus de la fiche-action	
	3 pt : Le projet reprend des objectifs issus de plusieurs fiches actions	
	5 pt : Le projet reprend des objectifs issus de plusieurs fiches actions et implique les jeunes du territoire	
Caractère innovant du projet	0 pt : Le projet reproduit un modèle existant sur le territoire	/ 5
	2 pt : Le projet reproduit un modèle existant en y intégrant des nouveautés (méthode de travail, service, produit, outil, savoir-faire, etc.)	
	3 pt : Le projet est totalement novateur / expérimental à l'échelle du territoire du Sud de l'Aisne	
	5 pt : Le projet, unique en son genre à l'échelle extraterritoriale, peut devenir un exemple	
Rayonnement du projet	0 pt : Le projet s'inscrit sur une échelle communale	/ 5
	2 pt : Le projet rayonne sur plusieurs communes, en termes d'impact économique, sur la participation des habitants, via un espace partagé par plusieurs communes, etc.	
	3 pt : Le projet rayonne sur le Sud de l'Aisne et/ou bénéficie à une large population	
	5 pt : Le projet rayonne au-delà du Sud de l'Aisne	
Partenariat / esprit collectif	0 pt : Le projet, mené de manière individuelle, ne s'intègre pas dans l'écosystème d'acteurs et/ou n'a fait l'objet d'aucune étude ou concertation préalable	/ 5
	2 pt : Le projet, mené avec différents partenaires, s'intègre sur le territoire en présentant une valeur ajoutée pour les acteurs locaux, et/ou fait l'objet d'appuis officialisés par au moins une lettre de soutien	
	3 pt : Le projet est mené avec le soutien formalisé d'un collectif (convention de mutualisation, mise à disposition, etc.)	
	5 pt : Le projet, mené avec le soutien formalisé d'un collectif, implique les (groupements) d'habitants	
Pilier environnemental	0 pt : Le projet ne prend pas en compte d'aspect environnemental dans sa construction ou son fonctionnement	/ 5
	2 pt : Le porteur de projet a travaillé sur l'empreinte environnementale du projet, et explique comment il souhaite la réduire (mobilité, sobriété, gestion des déchets, etc.)	
	3 pt : Le projet, en plus de présenter un travail sur son empreinte environnementale, valorise des produits locaux et / ou biosourcés	
	5 pt : Le porteur présente un projet totalement intégré dans une logique éco-responsable et durable ou se montre capable de renseigner le Comité de programmation, chiffres et indicateurs à l'appui, sur les freins qui l'empêchent d'aller au bout de cette démarche (disponibilité des ressources locales, manque de fournisseurs, contraintes techniques, etc)	
Pilier socio-économique	0 pt : Le porteur n'a pas étudié l'impact socio-économique de son projet sur le territoire	/ 5
	2 pt : le projet participe au maintien de l'emploi et/ou à une montée en compétence (sensibilisation, formation, etc.)	
	3 pt : le projet participe à la création d'emploi (def note Région) et/ou à la reprise/transmission d'activités	
	5 pt : le projet participe à la création d'emploi et à l'employabilité/l'insertion des publics éloignés de l'emploi par des freins sociaux (numérique, santé, mobilité, précarité financière, contraintes familiales, maîtrise des savoirs de base, difficultés administratives et juridiques, logement).	
TOTAL critères communs		/ 30
CRITÈRES SPÉCIFIQUES À LA FICHE-ACTION		
FICHE-ACTION	CRITÈRES	NOTE
FA 4 : Transition énergétique et environnement 1 critère = 2 pts 2 critères = 4 pts 3 critères = 6 pts 4 critères = 8 pts 5 critères ou plus = 10 pts	Le projet permet de valoriser les ressources naturelles (paysage, eau, terre, etc.) et / ou la biodiversité	/ 10
	Le projet permet de préserver / reconstruire les ressources ou milieux naturels	
	Le projet encourage la production d'énergies renouvelables ou la transformation de sources d'énergies renouvelables	
	Le projet favorise la consommation ou l'accessibilité à l'énergie renouvelable	
	Le projet s'engage dans une dynamique de sobriété énergétique, ou permet de lutter contre la précarité énergétique	
	Le projet permet la construction d'un réseau d'acteurs impliqués dans la transition énergétique et/ou environnementale	
	Le projet sera évalué selon des critères définis dès sa présentation	
	Le projet s'engage dans une démarche alternative (ESS, écologie industrielle territoriale, circuits courts...)	
TOTAL critères spécifiques à la fiche-action dédiée		/ 10
TOTAL (critères communs + spécifiques)		/ 40

Le projet est rejeté si la note est strictement inférieure à : 16
Le projet doit être retravaillé avant représentation si la note est comprise entre : 16 et 20
Le projet est accepté si la note est supérieure ou égale à : 20

Justificatifs / argumentaires

CRITÈRES COMMUNS

Cohérence avec la stratégie LEADER	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet
	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet
	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet
	Présentation des objectifs stratégiques et opérationnels comme des effets attendus mobilisés par le projet & présentation de la stratégie mise en œuvre pour impliquer les jeunes du territoire
Caractère innovant du projet	Présentation d'un projet consistant en une reprise d'un modèle existant, constaté soit via la présentation du porteur, soit durant la phase de questions
	Présentation par le porteur des innovations apportées par son projet par rapport à un modèle existant
	Présentation par le porteur d'un modèle inexistant sur le territoire
	Présentation par le porteur d'un modèle inexistant au-delà du territoire, et de la manière dont il compte le promouvoir localement et au-delà
Rayonnement du projet	Présentation d'un projet situé sur une seule commune, et ne rayonnant pas au-delà
	Présentation d'un projet porté sur plusieurs communes
	Présentation d'un projet porté à l'échelle du Sud de l'Aisne et/ou de données permettant d'indiquer qu'il cherche à attirer un large public
	Présentation d'un projet ayant vocation à attirer et intéresser au-delà du Sud de l'Aisne
Partenariat / esprit collectif	Aucune présentation d'études, de données de concertations, de lettres de soutien
	Présentation d'au-moins une lettre de soutien, et / ou d'éléments indiquant qu'une concertation a eu lieu (rendez-vous avec chambres consulaires, consultation de la maison du tourisme, sollicitation des avis sur les
	Le porteur indique avec qui il est engagé dans des contrats de mise à disposition, des conventions de mutualisation, etc.
	Le porteur donne des éléments sur le collectif en question et les liens qui vont les unir et/ou sur sa stratégie d'implication des habitants, au-delà de la participation à un événement, mais dans la co-construction du projet
Pilier environnemental	Le porteur ne présente aucune donnée sur ce sujet
	Le porteur présente des données sur le sujet, et présente les choix réalisés pour réduire l'empreinte environnementale du projet
	Le porteur présente des données sur le sujet, présente les choix réalisés pour réduire son empreinte environnementale et indique ce qu'il va acheter / obtenir localement
	Le porteur présente sa démarche éco-responsable, et explique les freins éventuels à l'accomplissement complet de ladite démarche
Pilier socio-économique	Le porteur ne présente aucune donnée sur ce sujet
	Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, etc
	Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, etc
	Le porteur présente les éléments factuels à sa disposition : emplois concernés, formations prévues, partenariats avec structures dédiées, etc
CRITÈRES SPÉCIFIQUES À LA FICHE-ACTION	
FA 4 : Transition énergétique et environnement 1 critère = 2 pts 2 critères = 4 pts 3 critères = 6 pts 4 critères = 8 pts 5 critères ou plus = 10 pts	Le porteur présente les éléments valorisés par son projet
	Le porteur présente les ressources ou milieux préservés ou reconstruits
	Le porteur, s'appuyant sur des études d'impacts, présente les éléments techniques essentiels du dossier
	Le porteur, s'appuyant sur des études d'impacts, présente les éléments techniques essentiels du dossier
	Le porteur, s'appuyant sur des études d'impacts, présente les éléments techniques essentiels du dossier
	Le porteur présente les acteurs en question, et la manière dont ils vont agir en réseau
	Le porteur de projet devra obligatoirement présenter des éléments d'évaluation au moment de son passage pour se voir accorder ce point
	Le porteur présente la démarche alternative en question, notamment en termes de différences avec un modèle plus "classique"